

■ Des indicateurs du recouvrement plus positifs

Au mois de septembre, les indicateurs du recouvrement affichent une évolution un peu plus positive que les mois précédents. Les demandes de délais sont toujours en repli tandis que les impayés sont en légère hausse mais tendent à revenir à l'équilibre.

Le taux d'impayés des entreprises de moins de 10 salariés est en augmentation de 0,24 point sur un an. Cette hausse est moins importante que celle observée les mois derniers, alors que certaines TPE continuent de rencontrer des difficultés techniques pour déclarer leur première DSN (déclaration sociale nominative). Parallèlement, le taux de ponctualité des paiements est en diminution de 2,60 points et restera certainement en repli pendant toute l'année. Cela s'explique aussi bien par des difficultés liées à la DSN que par des difficultés rencontrées avec les mandats de prélèvement. Les demandes de délais pour les petites entreprises continuent d'afficher une baisse sur un an glissant (- 5,6 %). Les délais retrouvent ainsi des niveaux de ceux observés trois années plus tôt. La comparaison sur les trois derniers mois connus fait également état d'une diminution comparable (- 5,3 %).

Dans le même temps, les entreprises de plus de 9 salariés affichent un taux d'impayés inchangé sur un an. Cette stagnation s'explique par une augmentation modérée des impayés pour les grandes entreprises (250 à 1 999 salariés). Parallèlement, les taux d'impayés des PME (10 à 249 salariés) et des très grandes entreprises (2 000 salariés et plus) sont en légère baisse. Par ailleurs, le taux de ponctualité des paiements des PME diminue de 0,35 point. Sur l'ensemble des entreprises de plus de 9 salariés, la diminution des demandes de délais faiblit sur un an glissant (- 0,3 %).

Chiffre clé

71 ans, c'est l'âge de la Sécurité sociale.

L'Urssaf Ile-de-France, observatoire statistique régional

Au fil des formalités remplies par les personnes physiques ou morales qui déclarent et paient des cotisations et des contributions sociales, les Urssaf collectent des données essentielles sur le tissu économique, l'emploi et les revenus du travail dans leur région de compétence. L'Urssaf Ile-de-France est compétente auprès des acteurs économiques installés dans la région. En 2015, elle a collecté 105 milliards d'euros de cotisations pour financer les prestations de Sécurité sociale.



Indicateurs internes à la gestion de l'organisme

Évolution annuelle à fin septembre 2016

Entreprises - 10 salariés

Taux de couverture immédiat - 2,60 pts

Taux des restes à recouvrer + 0,24 pt

Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 5,6 %

Entreprises + 9 salariés

Taux de couverture immédiat * - 0,35 pt

Taux des restes à recouvrer - 0,00 pt

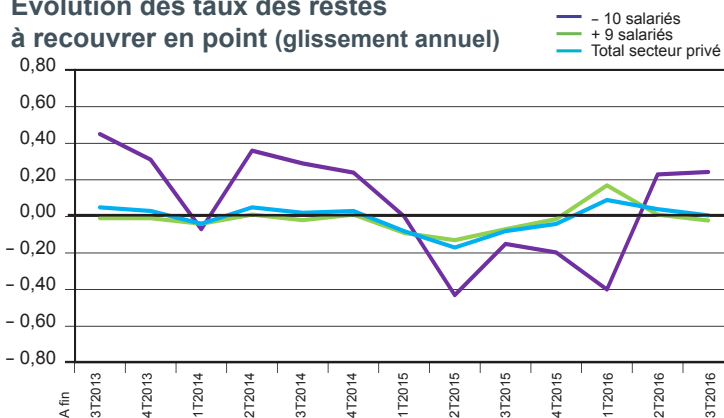
Nombre de délais demandés (sur 12 mois glissants) - 0,3 %

* hors entreprises de plus de 250 salariés

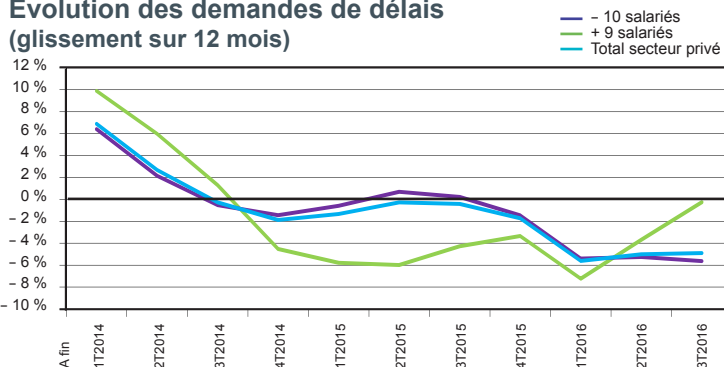
Taux de couverture immédiat : propension des cotisants à régler spontanément leurs cotisations.

Taux des restes à recouvrer : montant des cotisations non soldées par rapport aux cotisations déclarées par les entreprises.

Évolution des taux des restes à recouvrer en point (glissement annuel)



Évolution des demandes de délais (glissement sur 12 mois)



■ La croissance de l'emploi reste significative au 2^e trimestre

Au 2^e trimestre, l'emploi salarié privé en Ile-de-France est en hausse trimestrielle de 0,2 %, grâce au tertiaire. Plus de 7 200 emplois ont été créés durant ces trois mois. Sur un an, le niveau d'emploi francilien affiche une croissance de 37 300 salariés (+ 0,8 %). Cette progression s'explique par la dynamique régulière observée tout au long des quatre derniers trimestres. À fin juin, l'Ile-de-France signe un nouveau record de salariés dénombrés dans le secteur privé depuis le début de la série (soit l'année 1997). Dans le même temps, l'emploi national croît de 1,0 % sur un an.

La masse salariale progresse de 2,6 % sur un an cumulé (+ 2,8 % pour le seul 2^e trimestre), soit une progression plus rapide que celle observée au plan national (+ 2,4 %). Comme l'an dernier, après une importante hausse au 1^{er} trimestre, la croissance de la masse salariale ralentit au 2^e trimestre mais demeure dynamique. En conséquence, la croissance du SMPT (salaire moyen par tête) ralentit mais celui-ci progresse tout de même de 1,9 % sur un an. Le SMPT francilien s'établit à 3 248 euros brut.

■ La croissance des DPAE remonte *

À fin juillet, le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors intérim est en hausse de 3,3 % sur un an. Cette progression est un peu plus dynamique que celle observée les mois précédents ; cela s'explique notamment par le rebond de la croissance pour les CDD de moins d'un mois (+ 2,8 %). Sur les trois derniers mois connus par rapport aux trois mêmes mois de l'an dernier, la croissance du nombre de DPAE s'accélère (+ 4,5 %), sous l'effet également des CDD de moins d'un mois (+ 4,5 %).

Le nombre de DPAE en CDI progresse sur un an glissant (+ 5,3 %), soit une dynamique importante, qui se maintient depuis six mois. Sur les trois derniers mois connus, l'augmentation est comparable (+ 5,3 %). Les CDD de plus d'un mois affichent également une hausse marquée sur trois mois (+ 3,4 %).

* Les chiffres n'ont pu être actualisés ce mois-ci.

AVERTISSEMENT. L'introduction depuis mars 2015 de la Déclaration sociale nominative (DSN), qui se substitue notamment au bordereau récapitulatif de cotisations, modifie les informations déclaratives nécessaires au calcul des indicateurs statistiques présentés dans cette publication. La mise en oeuvre progressive du nouveau dispositif, ainsi que la refonte de la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés associée, pourraient conduire à des révisions plus importantes durant la phase de montée en charge.

Indicateurs calculés sur le champ géographique de l'Ile-de-France

Évolution annuelle à fin juillet 2016

Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 12 mois glissants)	+ 3,3 %
Nombre total de DPAE (hors intérim) (sur 3 mois glissants)	+ 4,5 %
Nombre de CDI (sur 12 mois glissants)	+ 5,3 %
Poids des CDI dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	14,8 %
Nombre de CDD de plus d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 3,8 %
Poids des CDD de plus d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	12,0 %
Nombre de CDD de moins d'un mois (sur 12 mois glissants)	+ 2,8 %
Poids des CDD de moins d'un mois dans le total CDI + ensemble des CDD (sur 12 mois glissants)	73,2 %
Nombre de DPAE en CDI (sur 12 mois glissants)	1 098 648

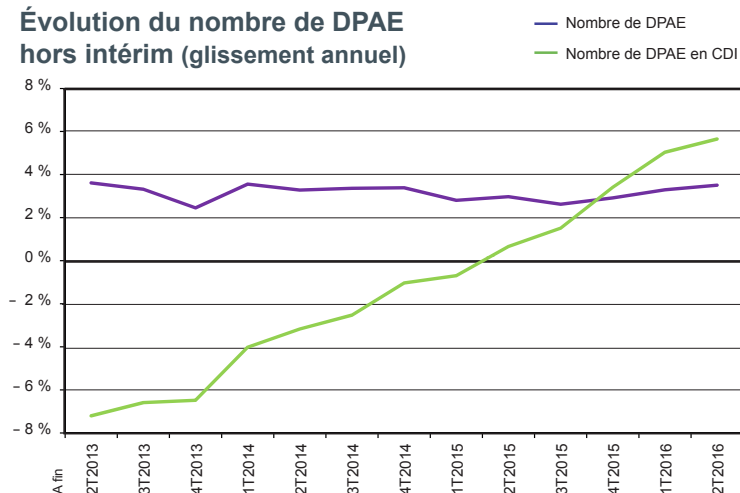
Évolution annuelle à fin juin 2016

Effectifs salariés	+ 0,8 %
Salaire Moyen Par Tête	+ 1,9 %
Niveau des effectifs privés (données désaisonnalisées)	4 578 295

Évolution annuelle du 2^e trimestre 2016

Assiette salariale	+ 2,8 %
--------------------	---------

Évolution du nombre de DPAE hors intérim (glissement annuel)



Évolution de la masse salariale, effectifs et salaires moyens

